



BELLE ANNEE 2023 AVEC NOS ENGAGEMENTS ENSEMBLE CONTRE LES INEGALITES !

75 ans après la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en 1948 qui proclamait que
« tous les hommes naissent et demeurent libres et égaux en dignité et en droits » (art.1), qu'en est-il aujourd'hui ?

Cet « idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations », comme l'indique le prologue, est loin d'être une réalité aujourd'hui ! Il suffit d'écouter les revendications actuelles des associations et des syndicats pour constater les inégalités dans les revenus, l'accès à la santé, à l'éducation, à l'alimentation mais aussi aux mêmes droits entre les hommes et les femmes.

C'est en consultant le récent rapport de l'Observatoire des inégalités publié en juin 2022 que le CIDH a décidé de sensibiliser le public à cette lutte contre toutes ces formes d'inégalités. Il a ainsi créé une belle exposition réalisée avec des jeunes du lycée Schwilgué et leur professeur. Plus de 500 personnes sont déjà venues la visiter, dont 400 enfants avec leurs classes primaires ou secondaires. Nous espérons que d'autres viendront encore en ce début d'année

Le récent rapport d'OXFAM montre que 1% des plus riches de la planète possèdent en décembre 2021 63 % des richesses mondiales soit presque deux fois plus que le reste de l'humanité. La fortune des milliardaires augmente de 2,7 milliards de dollars par jour alors même que les salaires de 1,7 milliard de personnes ne suivent pas le rythme de l'inflation. Le paradoxe est que la fortune des milliardaires a été entretenue par l'argent public versé pendant la pandémie du Covid (2020 à 2022).

De plus, d'après Oxfam, ces milliardaires les plus riches, à cause de leurs investissements dans des industries polluantes, émettent un million de fois plus de carbone qu'une personne ordinaire. Ils sont responsables de deux fois plus d'émissions que la moitié la plus pauvre de l'humanité.

Quant à l'actualité en France, une taxation de 2 % sur la fortune des milliardaires permettrait de financer le déficit attendu des retraites... et pourquoi pas, quand on lit la déclaration de 200 millionnaires dans le monde qui ont dit à Davos le 18 janvier vouloir payer plus d'impôts !

La sensibilisation des jeunes et l'ouverture qu'ils proposent dans les animations sur des possibilités d'action ou de soutien peuvent amener des changements vers plus d'égalité. Faisons confiance aux jeunes et soutenons-les !

Annelise et Bernard

3 BONNES NOUVELLES AVEC CENT POUR UN

En ce début d'année, Cent pour Un a la joie d'annoncer que trois des quatre jeunes Afghans que nous logeons, l'un depuis 18 mois, les deux autres depuis 7 mois, viennent d'obtenir leur régularisation.

Nous sommes vraiment très heureux pour eux.

Il faudra maintenant encore 2-3 mois avant que tout l'administratif ne soit au clair pour que leur indépendance soit effective. Nous leur souhaitons bon vent pour leur avenir en France.

Mais encore une MOBILISATION à poursuivre pour la libération de prisonniers en Iran dont 2 femmes :



Cécile Kohler et Fariba Adelkhah, directrice de recherche au CERI Sciences Po, prix Irène Joliot Curie de la Femme scientifique de l'année 2020 toujours enfermée à Téhéran depuis octobre 2020. Elle a déjà été soutenue par le CIDH.



INAUGURATION DE L'EXPO SUR LES INEGALITES préparée et présentée par des jeunes:

Participer à la réalisation d'une exposition sur les inégalités avec le CIDH a été une expérience enrichissante pour 32 élèves de Terminale ST2S (Sciences et techniques sanitaires et sociales) du Lycée Schwilgué de Sélestat. Le défi était pourtant de taille : une proposition faite aux élèves par le CIDH le 27 septembre pour une inauguration le vendredi 2 décembre !

Une première rencontre au CIDH : présentation de l'association, rencontre avec l'équipe du CIDH en charge du projet, prise de connaissance du projet, mise en route du travail accompagnée par des membres du CIDH. « C'est trop chouette de travailler hors du lycée et de pouvoir discuter librement de nos idées ! ».

De retour au lycée : plusieurs séances de recherche documentaire, d'exploitation d'un dossier remis par le CIDH, de discussions, d'écriture des textes, de mise en page. « Je n'imaginai pas qu'il y avait autant de personnes sous le seuil de pauvreté à Sélestat ».

... Et le 27 septembre, ce sont 4 élèves qui ont présenté le travail réalisé par l'ensemble de la classe lors de l'inauguration de l'exposition. Une belle réussite !

- « J'ai pris conscience qu'il y a certainement au lycée des jeunes qui sont victimes d'inégalités, c'est injuste »

- « Il y a finalement plein de petites choses que l'on peut faire pour lutter contre les inégalités en tant que citoyen ! »

Marie Courier, animatrice adulte à la Médiathèque de Sélestat, a concrétisé un partenariat avec notre bibliothèque en proposant un flyer recensant une vingtaine d'ouvrages disponibles sur cette thématique à la Médiathèque. (Elisabeth)

PLUS DE 400 ELEVES EN NOVEMBRE-DECEMBRE

Plus de 400 élèves (écoles, collèges, lycée) de Sélestat sont venus visiter l'exposition « Inégalités » et participer aux animations.

Les thèmes abordés : garçons/filles, pauvres/riches, handicap... ont suscité intérêt et questionnement de la part des enfants.

Après observation des affiches, les élèves, par groupes de 3 ou 4, notaient : « Ce que je vois – Ce que je comprends ». Les mises en commun qui suivaient ont favorisé l'expression spontanée des enfants. Quelques phrases marquantes : « Si j'étais président, je donnerais plus d'argent et un métier aux gens pauvres », « L'an dernier, je n'ai pas pu partir en vacances avec ma maman. Je trouve que ce n'est pas normal ! »



Le jeu « D'accord/Pas d'accord » visait à susciter l'argumentation pour lutter contre les préjugés : « Les filles ne pleurent pas plus que les garçons », « elles sont plus fragiles », « Mon père réussit bien mieux les œufs au plat que ma maman ! ».

L'école du Centre avait engagé toute une démarche autour de l'exposition : réflexion en amont sur les différents domaines d'inégalités, fabrication d'un arbre des solutions, portant sur ses branches les dessins réalisés par les enfants qui illustrent chacun une idée de solution.

Car, oui, les inégalités ne sont pas une fatalité. L'information est une première étape primordiale. Mais si on en reste là, le risque est grand d'enfermer les jeunes dans une sorte de fatalisme. La prise de conscience et la lutte contre les stéréotypes, la discussion, le débat, l'ouverture sur les

possibilités d'action ou de soutien, autant de portes qui peuvent ouvrir vers un changement.

L'exposition reste ouverte jusqu'à fin mars. (Anne et Annelise)



CHEMIN DE LA MEMOIRE ET DES DROITS DE L'HOMME : des projets 2023



En attendant l'inauguration des 4 étapes de Strasbourg et des 2 de Kehl pour la journée de l'Europe en mai prochain, le CIDH a participé à une conférence-débat à l'Hôtel de ville le 30 novembre « Entre histoire et mémoire. Strasbourg et l'Alsace face au nazisme » en présence de Catherine Maurer, commissaire de l'exposition de la BNU et membre de la commission historique sur l'histoire de la faculté de médecine de la *Reichsuniversität Strassburg*,

Frédérique Neau Dufour et l'adjointe Véronique Bertholle. Une des conclusions principales de cette commission, c'est de développer les actions autour de la mémoire avec les jeunes, comme par exemple le « chemin de la Mémoire et des droits de l'Homme » : une belle occasion de le faire connaître et de diffuser la plaquette. (Bernard)

Prochainement, encore en 2023, l'inauguration de la plaque au cimetière juif de Rosenwiller et à Urbès

Prochain **CAFE d'HISTOIRE samedi 20 mai à 16h en partenariat avec le CERAG** (Cercle européen de représentation des Antilles –Guyane) avec une conférence d'Erik Cakpo sur le thème de « **L'héritage des esclavagistes** » suivie d'un débat.

5 ANS DEJA POUR LE COLLECTIF POUR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS en Alsace centrale



A l'occasion des 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, 6 associations avaient décidé en 2018 d'unir leurs compétences et leurs complémentarités pour sensibiliser et mobiliser les citoyens d'Alsace centrale autour de la fraternité et des droits, avec beaucoup d'initiatives ponctuelles : fêtes de la fraternité, marches aux flambeaux, cercles de silence, solidarité avec le peuple ukrainien... et, tous les mois, un ciné-club pour le tour du monde des droits humains.

Ce 10 janvier a été l'occasion de remercier J-Ph Hochwelker, directeur du cinéma Select pour son soutien et ce partenariat qui se poursuit.

CINE-CLUB DES DROITS DE L'HOMME AU CINEMA SELECT AVEC LE COLLECTIF DES DROITS HUMAINS (20h30). Un débat suivra les projections.

14 février : « Le chant des vivants » avec la réalisatrice

Pour la journée internationale des droits des femmes, en partenariat avec les foulées du sourire, le CCAS de Sélestat, le centre social et la CEA, 2 films :

Le 7 mars : « Ne dis rien » et, le 10 Mars, « Debout les femmes »

4 avril : « Mon pays imaginaire »

2 mai : « La fabrique des pandémies » avec M-M Robin, la réalisatrice

6 juin : « Mes frangins »





EN PARTENARIAT AVEC CENT POUR UN, l'enseignement du FRANÇAIS réunit au CIDH 45 inscrits avec 8 bénévoles Depuis deux ans, des cours de français se déroulent dans les locaux du Cidh grâce au partenariat entre l'association Cent pour Un Centre Alsace et le Cidh. Le nombre d'inscrits a doublé en un an pour atteindre actuellement 45 bénéficiaires encadrés par huit bénévoles. Ces cours s'adressent à des réfugiés de toutes nationalités, arrivés depuis peu en France, aussi bien qu'à des personnes résidant à Sélestat depuis quelques années, motivées pour améliorer leur maîtrise de la langue. Les apprenants viennent majoritairement deux fois par semaine, le mardi après-midi et le jeudi matin pour participer à une séance de conversation fondée sur la pratique de l'oral ainsi qu'à un cours en groupes de différents niveaux. Les locaux du Cidh permettent la présence simultanée de quatre groupes répartis en : Grands débutants, A1, Niveau intermédiaire et A2 où les bénéficiaires se retrouvent pour un apprentissage convivial de la langue française. (Marie Paule et Robert)



Séances au CIDH avec des élèves de l'École Ste Foy (Christine)

Depuis début novembre, des séances hebdomadaires de travail ont lieu au CIDH, avec une soixantaine d'élèves du cycle 3 de l'école Ste Foy. Ces séances se poursuivront jusqu'aux vacances de février. L'objet de ces séances est d'examiner et d'échanger sur les problèmes de harcèlement, d'inégalités, puis de discriminations. Nous envisageons aussi ensemble quelles solutions peuvent être trouvées pour lutter, collectivement et individuellement contre ces fléaux. Les élèves font preuve d'une grande attention et d'une sensibilité encourageante à ces questions.

Concernant le harcèlement, il suffit de garder à l'esprit qu'à l'école primaire, 1 enfant sur 10 est harcelé, et que 9 sur 10, parmi eux, n'osent parler à personne (!), pour mesurer l'importance de préparer chacun (enfant et adulte) à s'en défendre et à aider celles et ceux qui en sont victimes. Les séances sur les inégalités prennent appui, quant à elles, sur les expositions actuellement en cours au CIDH. Gageons que ce modeste travail aidera ces citoyennes et citoyens en devenir à mieux comprendre, à se prémunir et à lutter contre ces détestables aspects de la vie en société.



QUOI DE NEUF DU COTE DE LA BIBLIOTHEQUE ? (Jacques)

Rappel sur la visibilité de la bibliothèque :

* Son catalogue en ligne : <http://new.mabib.fr/CIDH67/>

Il est consultable sans identifiant ni mot de passe ; ces derniers permettent aux adhérents de la bibliothèque de consulter leur compte.

L'accès et la consultation sur place sont libres et gratuits. La carte de lecteur est gratuite pour les membres du CIDH à jour de leur cotisation. Pour les autres, elle coûte 5€ par an et permet d'obtenir une carte individuelle ou familiale qui sera renouvelable à date. Le règlement intérieur de la bibliothèque est consultable sur la page d'accueil de la bibliothèque

NOUVELLEMENT SUR NOS RAYONS (janvier 2023) :

Durant l'exposition sur les inégalités, parmi les nouveautés, on trouve essentiellement, dans le rayon Jeunesse, les 5 albums « La pauvreté expliquée par Esther Duflo »

Cotisations

En cette nouvelle année, pensez à renouveler votre cotisation 2023 et à vos dons pour soutenir le CIDH.

Rappel des tarifs : Etudiant ou chômeur : 15€ ; Membre actif : 25€ ; Membre sympathisant : 35€ ; Membre bienfaiteur : 50€. Les dons peuvent faire l'objet d'un certificat de déduction fiscale (66%)

CIDH 16 c Place du marché aux choux 67600 SELESTAT

Horaires d'ouverture du CIDH : mardi 16h-19h et mercredi de 14h-17h. Pour les groupes, vous pouvez aussi prendre RV par téléphone au 03 88 92 94 72 ou par courriel cidh@orange.fr .

Facebook cidh. Site : www.cidh67.net